



Demande d'autorisation de dépôt provisoire au caveau communal

Je soussigné (e) :

domicilié (e) à

Lien de parenté avec le défunt :

demande l'autorisation en tant que personne ayant la qualité de pourvoir au funérailles, de déposer au caveau communal du cimetière de FLEURANCE :

le corps de :

décédé(e) à : le

pour une durée maximale de 2 ans (*si la durée de dépôt est supérieure à 6 jours, le cercueil doit être zingué*).

Je confie l'organisation des funérailles,

à la Société habilitation n°

qui se déroulent :

- à l'église à la chapelle au temple de le / / à h.....
 civilement Autres :

suivi soit :

- de l'incinération au crématorium de le / / à h.....
- de l'inhumation au cimetière le / / à h.....

J'atteste que le défunt : n'avait pas manifesté d'opposition à la crémation avait manifesté son opposition à la crémation

Je m'engage à :

- régler les frais de dépôt selon les tarifs en vigueur après avoir pris connaissance,
- procéder aux démarches nécessaires pour le transfert du corps au plus tard dans la limite de 2 ans maximum.
- deux mois avant l'échéance, si la commune n'a pas connaissance de mes intentions de procéder au transfert, un courrier de mise en demeure en recommandé avec accusé de réception me sera adressé. Passé ce délai, les services municipaux seront dans l'obligation d'engager à mes frais le transfert en terrain commun.

Fait à, le
Signature du demandeur

Madame le Maire, officier de l'état civil de la Commune de Fleurance

autorise :

- Vu l'article L.2213- du Code général des Collectivités Locales et de l'article 78 et suivant le code civil,
- Vu de la demande d'autorisation de dépôt formulée ci-dessus
- Vu le certificat du médecin chargé de s'assurer du décès de défunt cité ci-dessus

L'inhumation provisoire au caveau communal

référéncé : 13/CO/63/01 01/LE/01b/01 Case n°....

Fleurance, le Le Maire